



T.38, fax virtuel : que faire de ses fax à la fin du cuivre ?

Le fax semble appartenir à une autre époque, et pourtant il subsiste dans de nombreuses organisations, parfois par habitude, souvent par obligation. La fermeture du cuivre le condamne dans sa forme analogique : un fax branché sur une ligne du réseau commuté cessera de fonctionner à la coupure. Pour les secteurs qui en dépendent encore, il faut trancher, et plusieurs solutions existent.

Pourquoi le fax analogique disparaît

Le fax repose sur la transmission de signaux sur une ligne téléphonique analogique. Cette technologie est intimement liée au réseau commuté et au cuivre. Lorsque la ligne est coupée, le fax analogique devient inopérant, au même titre que le téléphone fixe traditionnel. La difficulté est que le fax est souvent branché sur une ligne dédiée, distincte de la téléphonie principale, et qu'il peut à ce titre être oublié dans un inventaire centré sur la voix.

Pourquoi certains secteurs ne peuvent pas simplement l'abandonner

Dans plusieurs domaines, le fax conserve une valeur réglementaire ou pratique. Le secteur de la santé l'utilise pour la transmission de documents entre professionnels, le secteur juridique et notarial pour l'échange de pièces, certaines administrations pour des procédures formalisées. Dans ces cas, le fax n'est pas un vestige mais un canal encore prescrit ou attendu par des contreparties. L'abandonner suppose de vérifier qu'aucune obligation ni aucun usage critique n'en dépend.

Trois voies de remplacement

La première solution est le fax sur IP via le protocole T.38. Ce protocole a été conçu spécifiquement pour transporter le fax sur les réseaux IP de manière fiable, en préservant l'intégrité de la transmission. Porté par un trunk SIP, il permet de conserver un équipement fax et un numéro, tout en s'affranchissant du cuivre. Dans les secteurs où le fax reste réglementairement requis, le T.38 est la solution de référence, car il maintient un fax fonctionnel et conforme.

La deuxième solution est le fax virtuel, de type email-to-fax et fax-to-email. Le fax devient un service dématérialisé : les documents reçus arrivent sous forme de courriel, et les envois se font depuis une interface logicielle. Cette approche supprime tout matériel dédié et convient bien aux usages occasionnels ou à une modernisation des processus. Elle suppose toutefois de vérifier que le format dématérialisé est accepté par les contreparties et compatible avec d'éventuelles exigences de traçabilité.

La troisième voie est l'abandon pur et simple, lorsque l'analyse montre qu'aucun usage réel ni aucune obligation ne justifient plus le maintien du fax. C'est souvent le cas dans les organisations où le fax survivait par inertie plutôt que par nécessité. Cette option a le mérite de la simplicité, à condition d'être une décision consciente et non un oubli.

Comment décider

La démarche consiste d'abord à identifier tous les fax raccordés au cuivre, y compris ceux sur lignes dédiées peu visibles. Pour chacun, il faut qualifier l'usage : y a-t-il une obligation réglementaire, des contreparties qui l'exigent, un volume réel, ou s'agit-il d'un équipement dormant ? De cette qualification découle le choix : T.38 pour un usage réglementé et soutenu, fax virtuel pour un usage modéré à moderniser, abandon pour un usage résiduel ou nul.

L'essentiel est de trancher cette question explicitement, dans le cadre du projet de sortie du cuivre, plutôt que de la découvrir le jour de la coupure. Un fax qui cesse de fonctionner sans solution de remplacement peut interrompre un flux documentaire critique dans un secteur où il fait encore foi. Comme pour l'ensemble des usages sur cuivre, l'anticipation transforme une contrainte subie en décision maîtrisée.

Sources : Arcep, fiches pratiques sur la fermeture du réseau cuivre ; documentation technique sur le protocole T.38. Les exigences réglementaires relatives au fax varient selon les secteurs et doivent être vérifiées au cas par cas.

Pour aller plus loin

- [Trunk SIP : ce qu'un décideur doit comprendre avant de signer](#)
- [Terminaux de paiement, télérelève, portails : le petit résiduel qui bloque](#)
- [SDSL, RNIS, liens data sur cuivre : les raccordements condamnés](#)
- [Check-list de migration : les 10 points à vérifier avant la coupure](#)

Article révisé le 26 juillet 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/fax-t38-alternatives-fin-cuivre/>